

DOSSIER DE PRESSE

Conférence de presse « Aucun bébé ne doit naitre pré-pollué »

29 mars 2017. 11 heures.

Mairie du 11^e arrondissement 8 Rue de la Banque



SOMMAIRE

1. Les bébés naissent aujourd’hui avec plusieurs dizaines de substances chimiques dans leur organisme	
Edito.....	3
Intervenants.....	4
2. De nouvelles données scientifiques	
Commentaire du Réseau Environnement Santé sur l’analyse par Santé Publique France de l’étude ELFE.....	5-7
Infographies.....	8-11
Etude démontrant le lien entre schizophrénie et distilbène – Association Hhorages.....	12
3. Surréglementation et Surtransposition.	
Rapport demandé par Emmanuel Macron qui remet en cause la politique de la France sur les perturbateurs endocriniens.....	13
4. Mettre un terme à cet héritage toxique avec l’organisation d’un Grenelle de la Santé Environnementale	
Pétition « Aucun bébé ne doit naître pré pollué »	14
16 mesures pour une grande loi de santé environnementale...	16

1.EDITO

AUCUN BEBE NE DOIT NAITRE PRE-POLLUE

« Jamais l'humanité n'a été confrontée à un fardeau aussi important de maladies en lien avec le **système hormonal** : cancers du sein, du testicule, de l'ovaire ou de la prostate, troubles du développement du cerveau, diabète, obésité, non-descente des testicules à la naissance, malformations du pénis et détérioration de la qualité spermatique ». C'est le cri d'alarme des scientifiques qui ont signé la pétition « Halte à la manipulation de la science. » pour protester contre la position de la Commission Européenne banalisant les perturbateurs endocriniens.

La quasi-totalité des femmes enceintes en France est contaminée par les perturbateurs endocriniens selon les résultats de l'enquête ELFE publiés par l'agence Santé Publique France. Aux niveaux d'exposition mesurés, le risque pour la santé de l'enfant et du futur adulte est indiscutable. C'est ce que montre l'analyse de la littérature scientifique. L'enjeu sanitaire est considérable, pour les générations futures et pour nous-mêmes.

Des troubles psychiatriques lourds, en plus des malformations et des cancers, sont générés par l'exposition au Distilbène comme le montrent les données récentes provenant de la cohorte HHORAGES.

Il est urgent de donner une place centrale à la Santé Environnementale dans la politique de Santé. C'est important de soigner les gens quand ils sont malades, mais c'est tout aussi important de faire en sorte qu'ils soient le moins malades possibles. Faute de l'avoir compris, notre système de santé est en train d'imploser sous le poids des maladies chroniques.

Dans ce contexte, le rapport rendu en mars 2017 par le Conseil Général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies suite à la lettre de mission de septembre 2015 du Ministre de l'Economie de l'époque, Emmanuel Macron, d'étudier **les conséquences de la « surtransposition » et de la « surréglementation » est un véritable recul en arrière par rapport aux avancées réalisées en France depuis l'interdiction du Bisphénol A.** La France doit au contraire continuer de faire avancer l'Europe. Sur un plan éthique, protéger la santé des futurs européens fait partie de la Responsabilité Sociale des Entreprises. Sur un plan économique, loin d'être une charge pour les entreprises, c'est au contraire une formidable opportunité d'innovation.

Aujourd'hui, avec le RES, les 8 000 personnes qui ont signé la pétition demandent un engagement fort des candidats à la présidentielle pour une grande loi de Santé Environnementale et un Grenelle de la Santé Environnementale.

INTERVENANTS

André Cicoella, président du Réseau Environnement Santé. Chimiste, toxicologue, ancien conseiller scientifique de l'INERIS et enseignant à Sciences Po. Auteur de *Toxique Planète*, Anthropocène Seuil, 2013 et de *Cancer du Sein en finir avec l'épidémie*, Les Petits Matins, 2016.



Latifa Najar, membre fondateur de la société savante SF-DOHAD, trésorière et membre de son comité exécutif depuis 2012. Elle est éditrice adjointe de la revue internationale « DOHAD ». Professeur de Physiologie Humaine pendant plus de douze ans puis directrice de l'Unité de Recherche « Expression des Gènes et Régulation Epigénétique par l'Aliment » dans une école d'ingénieur, ses recherches portent sur les effets de l'environnement nutritionnel et hormonal précoce sur la programmation développementale de la santé et des maladies. Latifa Najar a été membre directeur de la structure fédérative de Recherche « Cap Santé » (Reims/Amiens) et du réseau National ANTIOPEs (Analyse Toxicologique Intégrée pur des Applications de Toxicologie Environnementale et Santé). Elle a également été expert en Nutrition Humaine auprès de l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES, France).



Marie Odile Soyer-Gobillard, présidente de Hhorages, Directeur de Recherche Émérite Honoraire au C.N.R.S. Après le décès de ses deux enfants par suicide, elle a fondé en 2002 l'Association HHORAGES (Halte aux HORmones Artificielles pour les Grossesses), réunissant plus de 1.300 témoignages de Familles dont les enfants ont été exposés *in utero* et sont porteurs de lourds troubles psychiatriques accompagnés ou non de troubles somatiques. Avec l'équipe du Prof Charles Sultan à Montpellier, ils ont pu démontrer en 2011 l'effet trans-générationnel (sur les enfants) des estrogènes de synthèse. Dès 2007, elle rencontre le Prof Marie-Odile KREBS et le Dr Oussama KEBIR de l'Hôpital Sainte Anne à Paris pour monter un projet PICRI financé par la Région Ile de France et l'Agence Nationale pour la Recherche Scientifique (ANRS) qui débouche sur des publications montrant le lien entre troubles psychiatriques et traitements hormonaux 1) « Influence des traitements hormonaux sur le développement cérébral pendant la grossesse : étude des modifications phénotypiques psychiatriques, comportementales et biologiques dans des familles informatives », 2) : « Changements méthylomiques chez des individus atteints de psychose, exposés *in utero* à des Perturbateurs Endocriniens (PE) : Leçons à tirer du Diethylstilbestrol » dans la Revue américaine en ligne Plos One (Rivollier et al.,)



2.COMMENTAIRE DU RES SUR L'ANALYSE PAR SPF DE L'ETUDE ELFE

SYNTHESE

Santé Publique France a publié les résultats de l'étude ELFE « Imprégnation des femmes enceintes par les polluants de l'environnement en France en 2011 ». Elle conclut que :¹

« les concentrations mesurées dans le volet périnatal sont généralement légèrement inférieures à celles observées dans les études antérieures françaises et étrangères »

Le fait que pour certaines substances les concentrations soient inférieures à celles observées dans d'autres pays ne signifie pas que le risque sanitaire soit pour autant inférieur en raison de la caractéristique des perturbateurs endocriniens, selon laquelle l'effet peut être plus forte à faible dose qu'à forte dose.

« l'exposition prénatale à ces polluants est soupçonnée d'avoir des répercussions sur la grossesse (prématurité, malformations congénitales, diminution du poids de naissance) ainsi que sur le développement et la santé ultérieure de l'enfant (atteintes du système reproducteur, du métabolisme, du développement psychomoteur et intellectuel et augmentation du risque de cancers). Bien que

ces associations ne soient pas clairement démontrées à ce jour, la connaissance des niveaux d'imprégnation des femmes enceintes par les polluants organiques de l'environnement est une préoccupation de santé publique ».

Une première analyse de la littérature met en évidence un lien significatif entre exposition in utero à un certain nombre de perturbateurs endocriniens et atteinte de la santé de l'enfant et du futur adulte. De même, l'exposition directe à ces perturbateurs endocriniens peut affecter la santé de l'adulte.

Les données animales n'ont pas été analysées dans la présente note, mais plusieurs centaines d'études montrent des effets à des concentrations correspondant aux concentrations mesurées dans l'étude ELFE².

La convergence de ces études chez l'humain et des études animales permet de conclure, que la probabilité de ces effets dans l'espèce humaine est très élevée. Cela conforte la nécessité de mettre en œuvre l'objectif de réduction de l'exposition de la population, défini par la stratégie nationale perturbateurs endocriniens (SNPE), sans se référer à des seuils.³

¹Santé Publique France, « Imprégnation des femmes enceintes par les polluants de l'environnement en France en 2011, Volet périnatal du programme national de biosurveillance mis en œuvre au sein de la cohorte Elfe - Tome 1 : polluants organiques », décembre 2016.

²A. C. Gore et al « EDC-2: The Endocrine Society's Second Scientific Statement on Endocrine-Disrupting Chemicals », *Endocrine Reviews*, décembre 2015.

³Ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer, « Rapport du groupe de travail. Propositions pour une Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens », avril 201

Résumé des études chez l'humain :



Bisphénol A (BPA) :

Chez l'enfant après exposition in utero : hyperactivité, déficit d'attention, anxiété

Chez l'adulte exposé directement : diabète, hypertension, syndrome métabolique, obésité, artériopathie et problèmes de fertilité

Phtalates :



Chez l'enfant après exposition in utero : abaissement du QI (Quotient Intellectuel) observé à l'âge de 7 ans (DnBP et DiBP), diminution de la distance ano-génitale chez les petits garçons (signe de féminisation) (DEP, BBzP, DnBP et DiBP)

Chez l'adulte exposé directement : endométriose chez les femmes (affecte la fertilité) et stress oxydatif (mécanisme impliqué notamment dans le cancer) (DEHP) (DiBP)

Polybromés :



Chez l'enfant après exposition in utero : altérations du fonctionnement de l'hormone thyroïdienne (impacte la différenciation sexuelle) et des troubles neuro-développementaux

Chez l'adulte exposé directement : problèmes thyroïdiens particulièrement chez les femmes

Perfluorés :



Chez l'enfant après exposition in utero : augmentation des épisodes de fièvre (marqueur de la présence d'une infection) (PFOS et PFOA)

Chez l'adulte après exposition in utero : obésité à 20 ans chez les filles, baisse de la qualité du sperme et de la fertilité des hommes (PFOA)



Polychlorobiphényles (PCB) :

Chez l'adulte après exposition in utero : atteinte de la fertilité (augmentation du temps pour concevoir) (PCB156) et augmentation du risque de cancer du sein



Pesticides :

Chez l'enfant exposé in utero : trouble du développement du nourrisson (petit poids et petit périmètre crânien) (atrazine), baisse du QI (Quotient Intellectuel) (organophosphorés) et troubles du neuro-développement (autisme) (pyréthrinoides)

Cette revue de la littérature n'est pas exhaustive, le travail serait à poursuivre. Elle est cependant suffisamment cohérente pour que l'analyse des résultats de l'enquête ELFE conduite à considérer que le niveau de contamination des femmes enceintes en France représente un risque réel pour leurs enfants et pour elles-mêmes. Ceci doit conduire à une politique d'élimination à la source de cette contamination sans attendre les résultats d'autres études.

Conclusion :

La présente revue de la littérature, bien que non exhaustive sur les quelques polluants de chaque catégorie étudiée ((bisphénol A, phtalates, polybromés, perfluorés, PCB), pesticides (pyréthrinoides...)), **met en évidence un lien significatif entre exposition *in utero* à un certain nombre de perturbateurs endocriniens et atteinte de la santé de l'enfant et du futur adulte. De même, l'exposition directe à ces perturbateurs endocriniens peut affecter la santé de l'adulte.**

Les données animales n'ont pas été analysées dans la présente note, mais plusieurs centaines d'études montrent des effets à des concentrations correspondant aux concentrations mesurées dans l'étude ELFE, comme le montre le récent rapport de l'Endocrine Society.

Il serait nécessaire de réaliser une revue de la littérature plus complète mais la **convergence des études chez l'humain et chez l'animal permet en conséquence de conclure, que la probabilité de ces effets dans l'espèce humaine est très élevée.**

Cela conforte la nécessité de mettre en œuvre de façon urgente, l'objectif de réduction de l'exposition de la population défini par la stratégie nationale perturbateurs endocriniens (SNPE) et plus largement de développer une politique de protection systématique de la période de la grossesse et de la petite enfance.

CIBLES PHYSIOLOGIQUES DES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS CHEZ LA FEMME

POURCENTAGE DES FEMMES ENCEINTES IMPRÉGNÉES PAR LES POLLUANTS DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA COHORTE ELFE ÉTUDIÉE PAR SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

(4145 FEMMES)

LE SYSTÈME ENDOCRINIEN

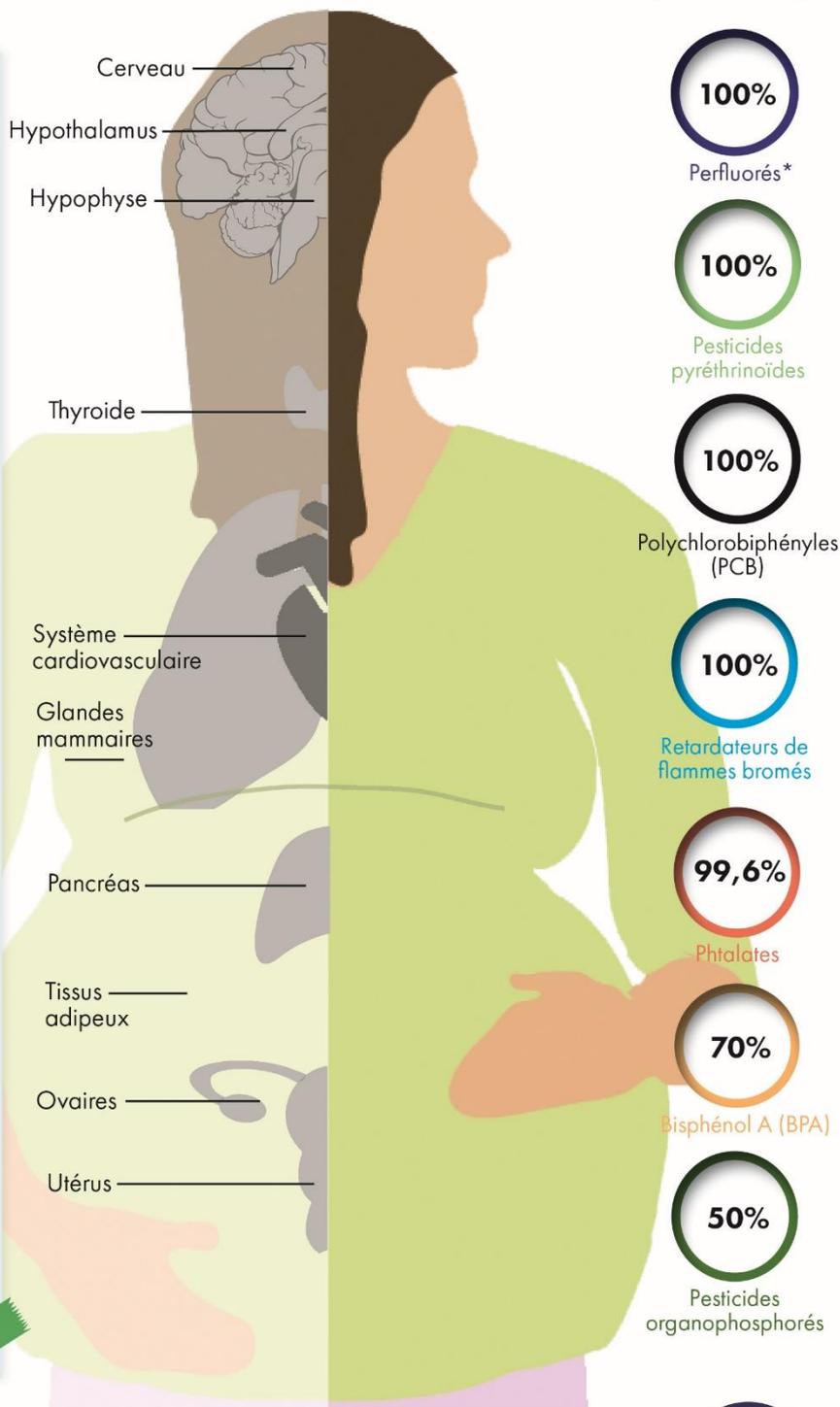
EST REPRÉSENTÉ PAR L'ENSEMBLE DE NOS GLANDES ET NOS ORGANES QUI PRODUISENT DES HORMONES, LESQUELLES VONT RÉGULER LES FONCTIONS DE NOTRE CORPS.

LES HORMONES

MESSAGERS CHIMIQUES SÉCRÉTÉS PAR NOS GLANDES ET IMPLIQUÉS DANS TOUTES LES FONCTIONS BIOLOGIQUES COMME LA CROISSANCE, LA REPRODUCTION OU ENCORE LE MÉTABOLISME. CET ENSEMBLE CONSTRUIT L'ÉQUILIBRE HORMONAL PROPRE À CHACUN INDISPENSABLES AU DÉVELOPPEMENT ET AU BON FONCTIONNEMENT DU CORPS

LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

« LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS SONT DES SUBSTANCES CHIMIQUES D'ORIGINE NATURELLE OU ARTIFICIELLE ÉTRANGÈRES À L'ORGANISME QUI PEUVENT INTERFÉRER AVEC LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME ENDOCRINIEN ET INDUIRE AINSI DES EFFETS DÉLÉTÈRES SUR CET ORGANISME OU SUR SES DESCENDANTS » (OMS 2002)



* Chez 100% des femmes étudiées dans la cohorte ELFE, au moins un composé perfluoré a été retrouvé. (exemple de lecture applicable à tous les pourcentages)

Sources : 1. Diamanti-Kandarakis E et al., "Endocrine-Disrupting Chemicals An Endocrine Society Scientific Statement" (Endocrine Reviews, 2009)
2. Santé Publique France, « Imprégnation des femmes enceintes par les polluants de l'environnement en France en 2011, Volet périnatal du programme national de biosurveillance mis en œuvre au sein de la cohorte Elfe - Tome 1 : polluants organiques », décembre 2016

CONSÉQUENCES DE L'EXPOSITION AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS CHEZ L'HUMAIN

NB : IL S'AGIT D'UN ÉCHANTILLON D'UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE CHEZ L'HUMAIN NON EXHAUSTIF



BISPHÉNOL A (BPA)

Chez l'enfant

- ▶ HYPERACTIVITÉ
- ▶ DÉFICIT D'ATTENTION
- ▶ ANXIÉTÉ

Chez l'adulte

- ▶ DIABÈTE
- ▶ HYPERTENSION
- ▶ SYNDROME MÉTABOLIQUE
- ▶ OBÉSITÉ
- ▶ ARTÉRIOPATHIE
- ▶ PROBLÈMES DE FERTILITÉ



PHTALATES

Chez l'enfant

- ▶ BAISSÉ DU QI
- ▶ FÉMINISATION DES GARÇONS

Chez l'adulte

- ▶ STRESS OXYDATIF (CANCER)
- ▶ ENDOMÉTRIOSE (FERTILITÉ)



POLYBROMÉS

Chez l'enfant

- ▶ PROBLÈMES DANS LA DIFFÉRENCIATION SEXUELLE
- ▶ TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT

Chez l'adulte

- ▶ PROBLÈMES THYROÏDIENS



PERFLUORÉS

Chez l'enfant

- ▶ RISQUE D'INFECTIONS

Chez l'adulte

- ▶ OBÉSITÉ JEUNES ADULTES (FEMMES)
- ▶ BAISSÉ DE LA QUALITÉ DU SPERME



POLYCHLOROBIPHÉNYLES (PCB)

Chez l'adulte

- ▶ ATTEINTE DE LA FERTILITÉ
- ▶ RISQUE DE CANCER DU SEIN



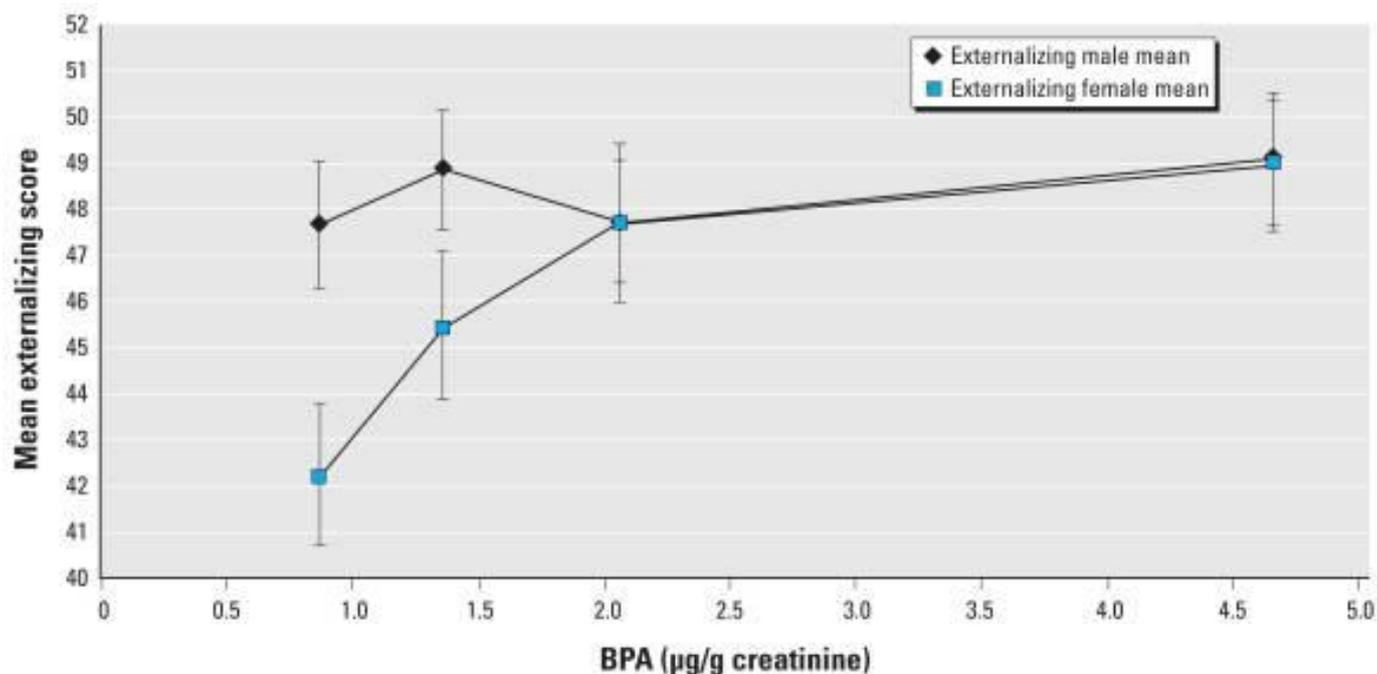
PESTICIDES

Chez l'enfant

- ▶ TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT DU NOURRISSON
- ▶ BAISSÉ DU QI
- ▶ TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT



Comparaison de l'imprégnation au Bisphénol A (BPA) des femmes enceintes de l'étude ELFE à l'étude de Braun et al, 2009



ETUDE
ELFE



Les femmes de l'étude ELFE ont une imprégnation en bisphénol A du même ordre que les femmes étudiées dans l'étude de Braun, tels que le montre le graphique ci-dessus.

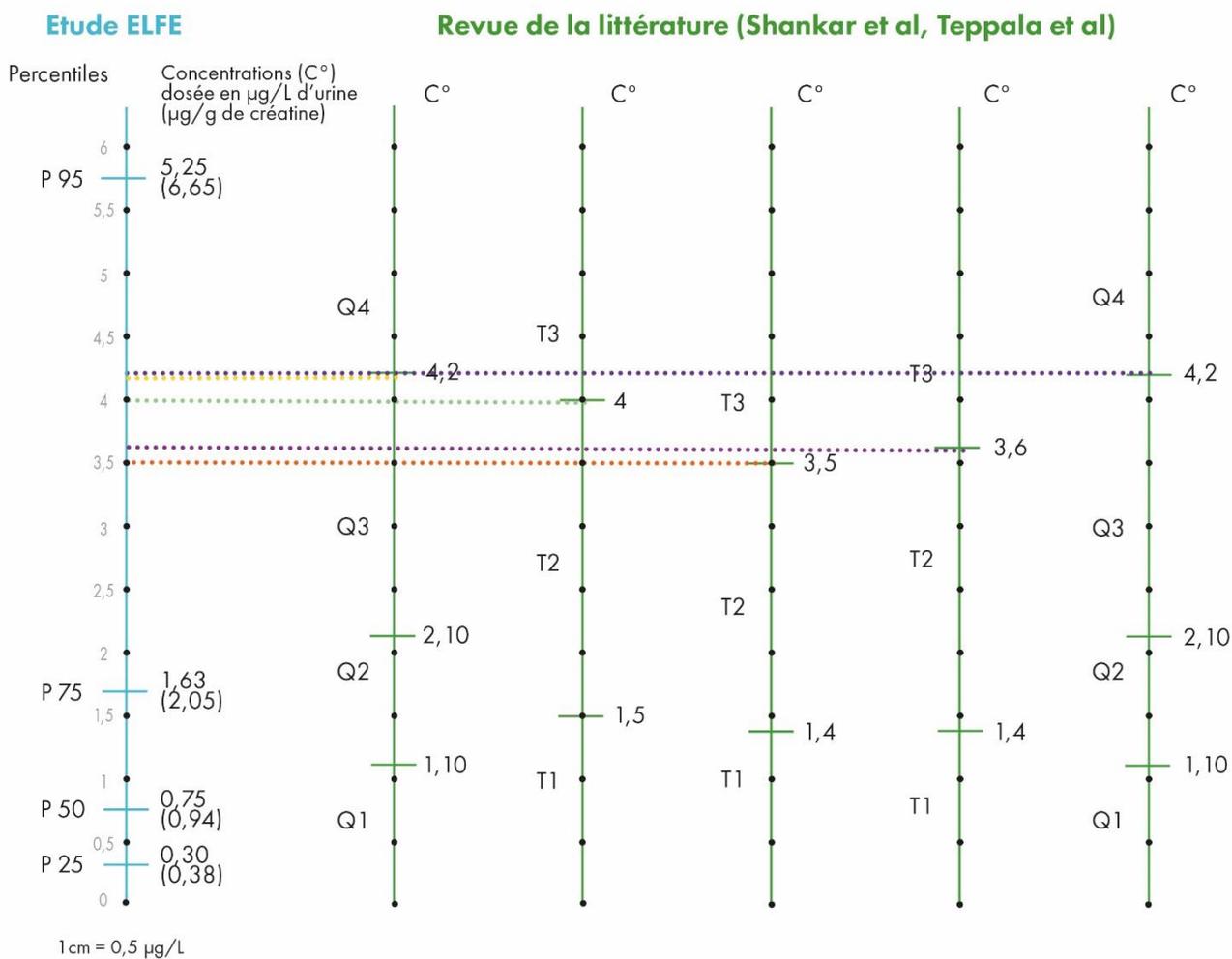
A ces niveaux d'imprégnation, un risque de problèmes de comportement, d'hyperactivité existe donc pour les enfants de ces femmes exposés au BPA *in utero*.

Source: Braun JM et al., « Prenatal bisphenol A exposure and early childhood behavior », *Environmental Health Perspectives*, décembre 2009.

COMPARAISON DE L'IMPRÉGNATION AU BISPHÉNOL A (BPA) DES FEMMES ENCEINTEES DE L'ÉTUDE ELFE À LA REVUE DE LA LITTÉRATURE



CETTE COMPARAISON RÉVÈLE QUE LES FEMMES ENCEINTEES DE L'ÉTUDE ELFE ONT UN NIVEAU DE CONTAMINATION QUI PERMET DE CONSIDÉRER QU'ELLES PRÉSENTENT UN RÉEL RISQUE POUR LEUR PROPRE SANTÉ



Risque de diabète,
C° BPA > 4,2 µg/L OR=3,2
(IC95% 1,23-8,18)

Risque de syndrome métabolique,
C° BPA > 3,4 µg/L OR=1,53
(IC95% 1,09-2,15)

Risque d'obésité,
C° BPA > 4,2 µg/L OR=1,93
(IC95% 1,35-2,74)

Risque d'hypertension,
C° BPA > 4 µg/L OR=1,7
(IC95% 1,27-2,38)

Risque d'artériopathie,
C° BPA > 3,6 µg/L OR=3,73
(IC95% 2,03-6,86)

Shankar A, Teppala S. « Relationship between urinary bisphenol A levels and diabetes mellitus. » J Clin Endocrinol Metab. Décembre 2011
 Shankar A et Teppala S., « Urinary bisphenol A and hypertension in a multiethnic sample of US adults. », Journal of Environment and Public Health, Janvier 2012
 Teppala S, Madhavan S, et Shankar A., « Bisphenol A and Metabolic Syndrome: Results from NHANES. », International Journal of Endocrinology, 2012
 Shankar A et al., « Urinary Bisphenol A Levels and Measures of Obesity : Results from the National Health and Nutrition Examination Survey 2003-2008 », 2012
 Shankar A, Teppala S, et Sabanayagam C., « Bisphenol A and peripheral arterial disease: results from the NHANES. », Environmental Health Perspectives, 2012

ETUDE DEMONTRANT LE LIEN ENTRE SCHIZOPHRENIE ET DISTILBENE-HHORAGES

Changements méthylomiques chez des individus atteints de psychose exposés in utero à des Perturbateurs Endocriniens Leçons à tirer du Diethylstilbestrol.

Plos One, 17 Mars 2017, on line

Contexte :

Dans le monde occidental, entre 1940 et 1970, plus de 2 millions de personnes ont été exposées in utero au diethylstilbestrol (DES). Chez les individus exposés et chez leurs descendants, les effets indésirables liés à une telle exposition sont les cancers, les malformations génitales, et moins systématiquement les troubles psychiatriques. Nous avons cherché à déterminer si l'exposition in utero des fœtus au DES était associée à des changements de méthylation de l'ADN et si des modifications épigénétiques étaient associées à un risque accru de psychose.

Méthodes :

A partir de 247 personnes nées de mères exposées au DES, nous avons sélectionné 69 frères et sœurs issus de 30 familles. Dans chaque famille, au moins un enfant a été exposé in utero au DES.... Nous avons analysé les changements de méthylation dans des régions CpG ou dans des régions différenciées méthylées chez des sujets exposés (n = 37) en les comparant à celles des individus

non exposés (n = 32). Nous avons également comparé des sujets exposés atteints (n = 7) ou non de psychose (n = 30).

Résultats :

On note clairement plus de personnes atteintes de schizophrénie dans le groupe exposé au DES. En ce qui concerne les régions différenciées méthylées de type CpG, nous n'avons pas observé de différences significatives entre sujets exposés et sujets non exposés.....De plus, les personnes exposées et porteuses de psychose (schizophrénie) présentaient une méthylation différentielle dans la région englobant le gène codant pour la protéine à doigts de zinc 57 (ZFP57) alors que les personnes exposées sans psychose ne la présentaient pas.

Conclusions :

L'exposition in utero au DES n'est pas associée à des changements globaux de méthylation dans des régions spécifiques à CpG. Par contre, **chez les individus exposés, la psychose est associée à des modifications méthylomiques spécifiques pouvant affecter le neurodéveloppement et la plasticité neuronale.**

3. SURREGLEMENTATION ET SURTRANSPOSITION :

Le rapport demandé par Emmanuel Macron qui remet en cause la politique de la France sur les perturbateurs endocriniens

Le Rapport intitulé « Les écarts réglementaires entre la France et les pays comparables », rapport demandé par **EMMANUEL MACRON** à Bercy le 16 septembre 2015, remis en mars 2016 vient d'être publié en mars 2017.

La lettre de mission signé du Ministre de l'Economie demande de faire le point sur :

- la **surtransposition** visant à imposer des obligations à la charge des citoyens ou des entreprises au-delà des textes de l'UE ou des conventions internationales,
- la **surrèglementation** (obligation à la charge des citoyens ou des entreprises plus contraignantes que celles imposées par nos partenaires de l'UE.)

Le but « officiel » est la SIMPLIFICATION et d'éviter de nuire à la compétitivité de nos entreprises, peu importe l'impact sur la santé et l'environnement.

Pour ce faire, il est proposé de :

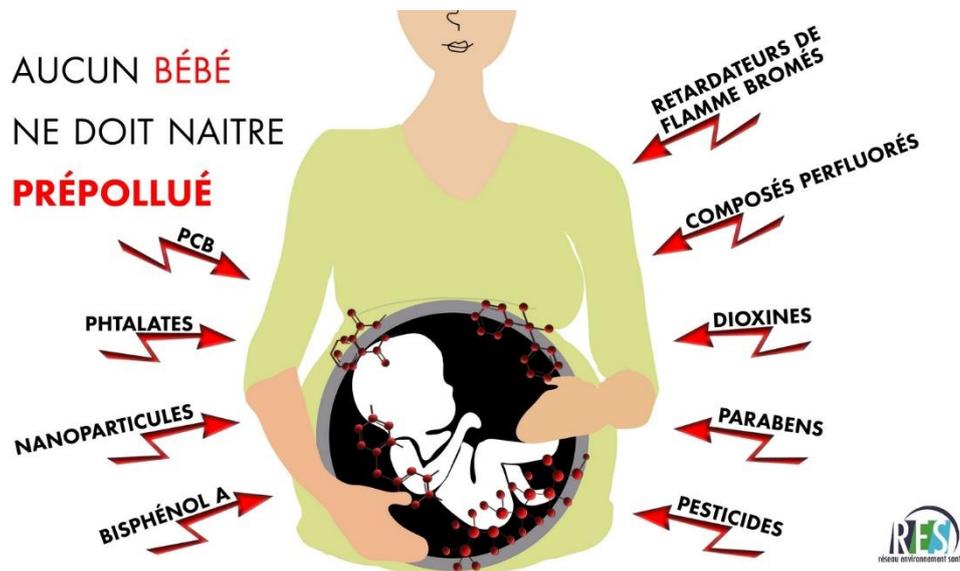
- mettre en place une **autorité économique indépendante** (personnalités du monde économique) chargée, de façon préalable à donner son avis sur l'impact des textes réglementaires ou législatifs (**recommandation 23**)
- se caler systématiquement sur le niveau le plus favorable à la compétitivité de notre économie , en cas de marge de manœuvre offerte par le texte européen (**recommandation 33**).

Le Bisphénol A sert d'exemple de cette surrèglementation. La recommandation 10 est de transposer à l'identique la réglementation européenne sur le BPA dans les contenants alimentaires lorsqu'elle aura été adoptée.

C'est **la remise en cause de la politique conduite par la France**, sous l'égide de la Ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, en prenant appui sur la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens. C'est la négation de l'expertise de l'agence française ANSES pour un alignement sur l'agence européenne EFSA, dont les conflits d'intérêts ont été mis en cause par la Cour des Comptes Européenne. C'est donné aux intérêts économiques le droit de veto sur les mesures de santé publique.

La France a décidé d'interdire les biberons au BPA en mars 2010, décision étendue en novembre 2010 à l'ensemble des pays de l'Union Européenne. Si la politique préconisée par ce rapport avait été suivie, les 5 millions de nourrissons européens continueraient d'être intoxiqués par leur biberons. **Cette proposition est irresponsable et doit être réfutée par l'ensemble des candidats.**

4. PETITION



AUCUN BEBE NE DOIT NAÎTRE PRE-POLLUE

Les bébés naissent aujourd'hui avec plusieurs dizaines de substances chimiques toxiques dans leur organisme. Un grand nombre d'entre elles sont des perturbateurs endocriniens.

La récente étude de l'agence Santé Publique France, menée auprès de plus de 4000 femmes enceintes, montre une imprégnation généralisée : 70% pour le Bisphénol A, 99,6 % pour les phtalates, 100% pour les pesticides pyréthriinoïdes, 50 % pour les pesticides organophosphorés, 100 % pour les PCB, dioxines et furannes, 100 % pour les retardateurs de flamme bromés, 100 % pour les perfluorés.

Nous savons que ce cocktail augmente le risque d'avoir une maladie chronique pendant l'enfance mais aussi à l'âge adulte : obésité, diabète, cancer du sein et de la prostate, troubles du comportement (hyperactivité, déficit d'attention, autisme...), baisse du QI, troubles de la reproduction (baisse de la qualité du sperme, infertilité, cancer du testicule, malformations génitales, abaissement de l'âge de la puberté). On sait que pour une substance comme le bisphénol A le risque d'infertilité et de baisse de la qualité du sperme peut être transmis aux petits-enfants et aux arrière-petits-enfants.

Pour faire face à ce problème majeur de santé publique, nous demandons aux candidats à la présidentielle de s'engager à promulguer une grande Loi de Santé Environnementale et d'organiser un Grenelle de la Santé Environnementale pour débattre avec la société civile de la meilleure façon de mettre fin à cet héritage toxique.

VERBATIM

Les 1000 premiers jours de la conception à la petite enfance sont essentiels pour le développement harmonieux des enfants. Le projet présidentiel doit être ferme sur l'arrêt des perturbateurs endocriniens.

Danielle PERSICO, Valence, France

il y a 3 sem.



 Partager  Tweeter 

Nous soutenons la pétition qui vise à préserver l'environnement de la mère et de l'enfant en limitant l'exposition des bébés aux molécules toxiques au cours des premiers stades de vie. Nous nous associons à de nombreux chercheurs et scientifiques dans le monde entier pour appeler à un effort de recherche majeur pour évaluer les risques à long terme, les solutions de remplacement et leur applicabilité et acceptabilité.

SF-DOHAD



Carole ROBERT
France

il y a 4 j

COMMENTAIRES

Présidente de Fibromyalgie France : préparons une réelle prévention pour l'avenir de nos enfants. Pour une grande Loi de Santé Environnementale.



 Partager  Tweeter 

Je vous invite à signer la pétition lancée par le Réseau Environnement Santé, qui "demande aux candidats à l'élection présidentielle à s'engager de promulguer une grande loi de Santé Environnementale et d'organiser un Grenelle de la Santé Environnementale pour débattre avec la société civile de la meilleure façon de mettre fin à cet héritage toxique".

Marie-Lys Bibeyran, du collectif Info Médoc Pesticides

Médecin, je constate une explosion du nombre de patients atteints de maladies chroniques. Les études et les constatations cliniques posent de plus en plus la responsabilité des perturbateurs endocriniens comme étant la cause de cette situation Cette situation met à mal l'équilibre financier de notre système de protection sociale. Il faut changer nos pratiques

Michel SIMONOT, France

il y a 4 sem.



 Partager  Tweeter 

UNE LOI SANTE ENVIRONNEMENTALE EN 16 MESURES STRUCTURANTES

1. Un grand objectif fédérateur : - 25% de de maladies chroniques d'ici 2030
2. Un grand principe : La protection des générations futures
3. Un moyen pour y parvenir : Un Grenelle de la santé environnementale

FAIRE FACE A L'EPIDEMIE DE MALADIES CHRONIQUES

La croissance des maladies chroniques dans le monde a été qualifiée par l'Organisation Mondiale de la Santé de « *défi mondial d'ampleur épidémique* ». Elle a fait l'objet d'une déclaration à l'occasion de la conférence de New York de septembre 2011 signée par les 184 chefs d'Etat et de gouvernement, dont la France.

L'objectif de l'OMS est la diminution de la mortalité prématurée de 25% et l'arrêt de l'épidémie d'obésité et de diabète d'ici 2025. L'organisation précise que les pays développés peuvent se donner des objectifs

plus ambitieux. Compte-tenu de la diminution de la mortalité actuelle, l'ambition peut se reporter sur la diminution de la morbidité. Ceci correspond à un enjeu sanitaire mais aussi économique, **puisque l'on a dépensé pour les maladies chroniques en 2014, 64 milliards de plus qu'en 1994**. Cet objectif n'est pas utopique puisqu'il est déjà atteint au Japon. **Par rapport à la France, le Japon a 24 % en moins de maladies chroniques et 22% en moins de dépenses de santé, tout en ayant des indicateurs sanitaires équivalents.**

PROTEGER LES GENERATIONS FUTURES : « AUCUN BEBE NE DOIT NAITRE PRE-POLLUE »

L'environnement d'aujourd'hui conditionne la santé des générations futures. Parmi ces causes environnementales, les perturbateurs endocriniens jouent un rôle majeur et doivent être éliminés le plus possible. « *Jamais l'humanité n'a été confrontée à un fardeau aussi important de maladies en lien avec le système hormonal : cancers du sein, du testicule, de l'ovaire ou de la prostate, troubles du développement du cerveau, diabète, obésité, non-descente des testicules à la naissance, malformations du pénis et détérioration de la qualité spermatique* » comme l'ont rappelé les scientifiques dans « Halte à la manipulation de la science ».

Mettre l'accent sur les maladies chroniques non transmissibles ne signifie pas pour autant se désintéresser des maladies transmissibles, lesquelles sont également des

maladies d'origine environnementale, notamment sociale.

Atteindre un tel objectif suppose de mettre en œuvre des réformes structurantes du système de santé pour en faire un objectif porté par l'ensemble de la population ainsi que par les professionnels de santé et les professionnels dont l'activité contribue à créer notre environnement (ingénieurs, architectes, urbanistes, administrateurs...).

C'est pourquoi nous vous soumettons 16 mesures ciblées à développer et devant être construites en cohérence avec la philosophie développée dans la présente loi. Une campagne-test pourra être lancée « On a éradiqué la variole, on doit pouvoir éradiquer le bisphénol ». En effet, le bisphénol induit toutes les grandes maladies chroniques chez l'enfant et le futur adulte à partir d'une exposition pendant la grossesse

16 MESURES :

1. Un Ministère de l'écologie ayant le même périmètre que l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)
2. Compléter le dispositif de Sécurité sanitaire en créant un **Institut de Veille Environnementale**
3. Créer l'**Institut Français de Recherche en Environnement Santé** pour piloter la recherche en santé environnementale autour d'un axe majeur : décrypter l'exposome et l'épigénome
4. **Introduire des volets santé-environnement dans les plans de santé publique**
5. **Refonder les médecines de prévention** autour de la protection de la période de gestation et de la petite enfance et créer un grand corps de médecins de santé environnementale
6. **Développer la médecine environnementale** (structures dédiées dans le système hospitalier et département santé environnementale au sein de la Haute Autorité de Santé)
7. **Former à la santé environnementale** dans la formation initiale des professionnels de santé, des professionnels du risque et des citoyens avec le programme « **Construire sa santé** », 4ème mission de l'école primaire
8. **Fixer un pourcentage des dépenses de santé dédiées à la santé environnementale**
9. **Créer un Fonds dédié pour la remédiation des sols et des sédiments** sur le modèle du *Superfund* aux Etats-Unis
10. Innover avec la mise en place d'une **Plateforme Technologies Propres et Sûres** et **refonder les Centres techniques** autour de l'enjeu de l'innovation incluant la santé
11. **Créer des agences régionales de santé environnementale** sur le même périmètre que l'ANSES
12. **Développer la démocratie sanitaire** (Protection des lanceurs d'alerte et reconnaissance de l'action de groupe en santé environnementale)
13. **Intégrer de la dimension sanitaire dans les plans et projets « urbanisme durable »**
14. Adopter dans le système de soin : l'**indicateur Persistantes, Bio accumulatives et Toxiques** dans la gestion des établissements de santé et un pourcentage dédié à la Santé Environnementale dans les Missions d'Intérêt Général et d'Aide à la Contractualisation
15. **Intégrer le volet santé dans le Conseil National de la Transition Ecologique**
16. Agir pour la création de l'Organisation Mondiale de l'Environnement et d'un **GIEC de la santé environnementale**

